

du 17 mars au 27 avril 2012

Renens, le 27 avril 2012

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Constatant que les activités, les projets, les réalisations s'enchaînent à un rythme accéléré pour tout le personnel communal, la Municipalité a décidé de lancer une démarche participative ambitieuse "**Faire l'Administration communale de demain ensemble**". Avec l'appui de la Société Itéral Management, mandatée pour ce projet, vont se développer au cours des mois à venir des actions concrètes permettant le développement et la réalisation d'une vision commune de l'Administration, avec des mots-clés tels que participation, responsabilisation, valorisation des forces, transversalité et confiance.

Les spécificités de la démarche se veulent être

1. Participative : elle fait une place à chacun pour pouvoir s'y impliquer à sa manière et inclut de larges cercles dans la définition de la vision commune.
2. Puise son énergie dans les ressources positives, les forces, le meilleur de l'institution, pour aller vers l'avenir avec enthousiasme et confiance.
3. Développe la transversalité tout en respectant la structure et les rôles hiérarchiques.
4. Favorise l'autonomie et la responsabilisation : animée et facilitée par Itéral Management SA, elle fait une large place à la prise de responsabilités au niveau interne dans son déroulement et conduit à terme à un pilotage interne des actions une fois celles-ci lancées. Evolutive : la structure et les contenus établis à ce jour seront adaptés en cours de route selon les nécessités.

En annexe, nous vous remettons la lettre adressée à l'ensemble du personnel.

Selon le budget prévu, l'ensemble des prestations fournies, sur deux ans, par la société Itéral Management représente un coût estimé à Fr. 151'146.--, TVA comprise. Les travaux préparatoires représentent une somme de Fr. 20'574.--. La démarche se déroulant en 2012 est évaluée à Fr. 84'888.--, soit un total de Fr. 105'462.-- à régler en 2012. La part pour 2013 est prévue pour un montant de Fr. 45'684.--.

Au budget 2012, il n'avait été prévu qu'un montant de Fr. 50'000.-- dans le compte N° 1300.3090 - Frais pour la formation du personnel.

Dès lors, la Municipalité a présenté le projet à la Commission des finances pour lui demander, dans le cadre de l'art. 97 du règlement du Conseil communal, l'autorisation d'engager en 2012 une dépense imprévisible de Fr. 56'000.--, soit Fr. 50'000.-- prévu au budget et le complément pour arriver à Fr. 105'462.--.

Mme la Syndique et M. le Conseiller municipal des finances ainsi que M. le Chef du personnel ont rencontré la Commission des finances pour lui exposer la situation décrite précédemment.

La Commission des finances a été d'accord d'accepter la proposition faite par la Municipalité et rapportera sur ce sujet lors de la prochaine séance du Conseil.

La Commission a aussi été informée du projet qui pourrait continuer en 2013, moyennant un montant à mettre au budget de Fr. 46'000.--.

Il s'agit d'une démarche importante. Le Conseil sera informé des étapes prévues et bien entendu des résultats de la démarche.

Observatoire de la sécurité - Présentation du projet de Rel'aids

Dans le cadre des mesures pour améliorer les interactions entre les "habitués" et les autres utilisateurs de la Place du Marché, le Comité directeur de l'Observatoire de la sécurité a confié un mandat à la section Rel'aids de la Fondation le Relais à Morges. Rel'aids a comme objectifs de venir en aide individuellement à des personnes vivant dans une grande précarité et également de fournir aux communes des prestations à même de débloquer une situation conflictuelle dans un village ou dans un quartier. Cet organisme est notamment subventionné par le Service de la Santé publique de l'Etat de Vaud ainsi que par Lausanne Région.

Dans un premier temps, Rel'aids va établir un diagnostic communautaire sur une période de trois mois (d'avril à juin) à l'aide d'un facilitateur en vidéo participative. L'objectif est de mobiliser les différents groupes de personnes concernés par la Place du Marché dans un atelier vidéo afin qu'ils donnent leur avis et proposent des réponses aux problèmes rencontrés. Du côté de la Ville de Renens, Mme Marta Pinto, Déléguée à l'intégration et M. Nicolas Perelyguine, Responsable du secteur Jeunesse, participeront de manière active au diagnostic communautaire. Dans un deuxième temps, Rel'aids proposera un certain nombre de mesures issues des observations faites et des attentes des usagers. Le diagnostic communautaire que mène actuellement Rel'aids permet d'intégrer les usagers de la Place du Marché dans la dynamique du changement. Cette démarche devrait permettre de pacifier les interactions entre les "habitués" et les autres utilisateurs de la Place du Marché.

Kiosque de la Place du Marché

En date du 23 septembre 2011, la Municipalité avait donné une autorisation pour l'installation d'un kiosque sur la Place du Marché près des jeux d'enfants. Ceci avait été fait pour une période d'essai allant jusqu'à fin avril 2012, de manière à voir si l'installation

répondait à une réelle attente de la part des utilisateurs de la place et qu'elle n'était pas de nature à créer des nuisances.

Dernièrement, la Municipalité a fait un bilan de la situation et constaté que ce kiosque ne correspondait pas aux attentes et que l'utilisateur ne l'exploitait plus. Dès lors, il a été décidé de confirmer la décision prise et de demander à l'intéressé de quitter les lieux au 30 avril. En accord avec lui, le kiosque a été enlevé à la date prévue.

Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter le principe du concept régional de la **taxe au sac** proposé par Lausanne Région et de mandater le groupe de travail Gestion des déchets pour faire des propositions sur la procédure d'une mise en place de la taxe de base et de sa redistribution à la population, en tenant compte des aspects sociaux, économiques et écologiques. Un communiqué de presse à ce sujet a été envoyé aux médias et aux membres du Conseil communal le 26 mars 2012 ;
- d'autoriser le Service Bâtiments-Domains à donner suite de manière systématique aux constats de la POL (Police de l'Ouest lausannois) lors d'**utilisation des préaux scolaires** de façon inappropriée et abusive et de non-respect de l'interdiction d'usage, et selon l'importance des nuisances (bruits, incivilités, etc..), en prononçant un avertissement aux contrevenants, ou en leur attribuant des travaux d'intérêt général voire même en déposant plainte. En effet, malgré la mise à ban des préaux, les concierges des bâtiments scolaires ainsi que la POL relèvent que des groupes de jeunes occupent les préaux scolaires à toute heure de la journée et de la nuit et suite à ces occupations, il est constaté des déprédations sur les vitres des bâtiments scolaires, sur les stores et les luminaires, voire parfois le dépôt de tags ;
- d'accepter la mise en œuvre des "**Quartiers de l'amitié**" dans les quartiers des rues du Lac, Simplon et Florissant-Roche d'avril à octobre 2012 par le Centre de Rencontre et d'Animation. Il s'agit d'animations extérieures destinées aux enfants dès 5 ans qui se dérouleront les mercredis après-midi (sauf durant les vacances scolaires) en tournus, soit un quartier toutes les trois semaines. L'information sera communiquée aux enfants par l'intermédiaire d'affichettes disposées aux entrées des immeubles le lundi précédant l'animation ;
- de verser pour 2012 à **BIO R+** une subvention à hauteur de Fr. 87'300.--, prévue au budget 2012. Pour rappel, par la décision municipale du 22.08.2008, la Municipalité souhaitait donner les moyens nécessaires à Bio R+ pour faire face à la situation des jeunes sans-emploi de Renens, tout en prenant note que le nombre maximum de dossiers renenais possible correspond à un montant de Fr. 100'000.-- ;
- de verser une contribution pour 2012 au Conseil régional de la **Chamberonne** pour le lieu d'écoute de la Cascade et pour l'Espace-Jeunes de la Chamberonne ;
- d'adopter les procédures et directives relatives à l'octroi et à la gestion des **terrasses** publiques sur le territoire de la Ville de Renens. Ces directives permettent de donner les autorisations nécessaires aux tenanciers d'établissements publics dans le respect des lois et règlements. Elles visent en particulier les emplacements et leurs limites, les périodes d'exploitation et traitent aussi des droits et devoirs qui doivent être respectés par les responsables d'établissements publics.

La Municipalité a pris acte :

- que M. **Christian Rovelli**, intendant responsable du chalet d'**Ondallaz** depuis plus de trente ans, a quitté sa fonction le 30 avril et il est remplacé par Mme Loraine Lefèvre, en place dès le 1er avril, et qui pourra ainsi effectuer son premier mois en tandem avec son prédécesseur. Le départ de M. Rovelli a fait l'objet d'un article dans la dernière édition du journal communal Carrefour Infos Renens ;
- de la deuxième édition du Showroom ***Dentelles et Perceuses*** du 4 au 6 mai 2012 organisée par le collectif Atelier 6 situé au Chemin du Chêne 6. Les organisateurs invitent une dizaine de créateurs de la région à présenter leur travail lors d'une exposition de trois jours, ponctuée de performances et autres animations. La Ville de Renens a accordé une petite subvention à cette manifestation ;
- de l'accueil du **Festival International des Très Courts** organisé par l'Association Base-court à la Salle de spectacles vendredi 4 mai. Il s'agit d'un événement sans frontières, avec des projections organisées simultanément dans 80 villes de 16 pays. L'idée de départ est de présenter au public une cinquantaine de courts métrages internationaux de moins de 3 minutes. En Suisse romande cette manifestation est organisée à Neuchâtel, Genève, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Yverdon, Cossonay et Bex ;
- de l'**exposition de travaux** de la classe développement du collège du Censuy du 10 au 13 mai 2012 dans la salle de conférences du service Culture-Jeunesse-Sport. Trois artistes diplômés de l'ECAL sont intervenus en classe afin de présenter leur parcours de vie et proposer un travail personnel ou commun qui permette aux élèves de s'aventurer vers différents supports ;
- de la tenue de la quatrième édition du cours "**Sur le chemin de l'école**" qui aura lieu du 25 avril au 20 juin, à l'Espace-Repas du Léman. il s'agit d'un module de sensibilisation au français pour les enfants allophones démarrant le Cycle initial au mois d'août prochain en prêtant également une attention particulière aux parents. Cette année, une vingtaine de familles des quatre coins du monde sont inscrites au programme ;
- de la tenue du projet "**Place aux histoires**" sur la Place du Marché de mai à fin août 2012. C'est l'Association "Osons les livres" qui œuvre dans le domaine de la cohésion sociale en proposant aux adultes et aux enfants de renouer et de découvrir les livres qui a réalisé ce projet avec succès en 2011 dans le quartier de la Clochette à Lausanne et qui a approché le secteur Intégration de Renens. Des animatrices s'installeront les mercredis après-midis sur la Place du Marché avec des coussins et des corbeilles de livres afin de susciter l'intérêt des passants. Ce projet est soutenu financièrement par l'Observatoire de la sécurité à hauteur de Fr. 5'000.-- et pourrait bénéficier d'autres subventions régionales ;
- du rapport sur l'**ouverture des salles de sport** des Collèges du 24-janvier et du Léman à l'intention des jeunes certains week-ends de l'hiver 2011-12. La fréquentation des 2 salles sur inscription du samedi est stable avec env. 345 jeunes en majorité entre 12 et 14 ans. La salle du Léman ouverte quant à elle en libre accès 2 dimanches par mois, sous la supervision de "grands frères", a connu au total 600 passages de jeunes entre 10 et 25 ans. Cette action démontre que, pour un modeste investissement, la Ville de Renens témoigne de sa confiance dans les jeunes en les responsabilisant et en leur permettant de se dépenser et de canaliser leur énergie positivement. Cette action sera réitérée pour la 6^{ème} fois l'année prochaine ;
- de l'ouverture du **Centre de documentation scolaire des Pépinières** faisant suite aux différentes motions et interpellations déposées depuis 1995 au Conseil communal demandant la création d'une bibliothèque au nord des voies et au préavis accepté par le

Conseil communal en mars 2011. Cette nouvelle infrastructure, financée par la Ville de Renens pour la partie bâtiment et par le Canton pour le volet salarial, mettra, à terme, quelque 7'000 ouvrages à disposition des élèves et des enseignants des établissements scolaires primaires de la Commune. La bibliothèque sera en fonction à la rentrée scolaire 2012-2013 et l'ouverture officielle se déroulera le mercredi 5 septembre 2012, à 17 h.00. Le Conseil communal sera invité le moment venu à cette inauguration ;

- du programme des 10èmes **Assises de l'Immigration** "Quelle diversité pour l'école ?" qui se tiendront à Renens le 9 juin 2012. Cette journée consacrée à des interventions de spécialistes des questions d'immigration à l'école et des ateliers thématiques devrait réunir environ 200 personnes invitées. Cette manifestation est organisée par la Chambre consultative cantonale des immigrés (CCCI) en collaboration avec la Ville de Renens, le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme) et l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) ;
- concernant le **terrain multisports des Baumettes** qui est en cours de réalisation, d'une participation financière de Fr. 10'000.-- de la part de l'UBS SA.

La Municipalité informe :

- que suite au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet, une **borne internet** gratuite a été installée au Service de la Sécurité sociale à l'attention du public. Le principe d'utilisation est le même que pour le WiFi communal : L'utilisateur demande et reçoit un code d'accès par son téléphone mobile, et s'il n'en possède pas, il lui suffit de s'adresser à la réception du Service en déclinant son identité pour obtenir un code d'accès. Cette borne est mise en place pour une durée de 6 mois dans un premier temps, afin de vérifier si elle correspond à une demande. A l'issue de cette expérience, il sera répondu d'une manière complète au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet ;
- que les préparatifs de **Festimixx** (15-16 juin) vont bon train. Les dernières nouvelles du festival interculturel peuvent être suivies sur www.festimixx.ch et elle vous encourage à y participer !
- La Municipalité vous rappelle aussi la **Fête du district** de l'Ouest qui aura lieu le dimanche 23 septembre, tous les détails sur www.cap-ouest-lausannois.ch.

LA MUNICIPALITÉ

Annexes : Consultation PALM 2012. Ce document répond à la question posée par M. Didier Divorne à la séance du Conseil communal du 29 mars 2012

"Faire l'Administration communale de demain ensemble" – Lettre adressée à l'ensemble du personnel